Nations Unies A/59/430/Add.2

Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 113 de l'ordre du jour
Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 19 novembre 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres datées du 11 et du 27 octobre 2004 (A/59/430 et Add.1), j'ai l'honneur de vous informer que le Tchad a effectué le versement nécessaire pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-61738 (F) 191104 191104